

Stéphane BAVOIS
Alexandre BEAUDEAU
Cyril DESCHELLETTE
Esmeralda GONZALEZ
Estelle MASANTE
Sylvaine MOUTON

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

FOYER FRATERNEL
Centre Social
Association régie par la loi de 1901

Siège Social : 23, Rue Gouffrand
33300 - BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mérignac
21, Avenue Ariane
BP 20023
33702 Mérignac Cedex
Tél. 05 56 34 60 00
Fax. 05 56 13 05 11

Email : mel@audial.fr
<http://www.audial.fr>

FOYER FRATERNEL

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 23, rue Gouffrand – 33300 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'Association Foyer Fraternel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Foyer Fraternel » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

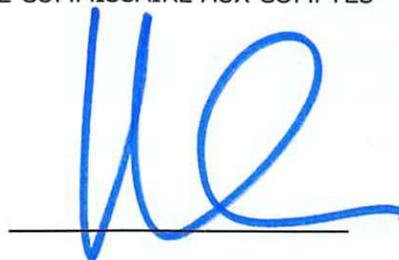
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 22 mars 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



AUDIAL

représenté par Cyril DESCHELLETTE

BILAN ACTIF

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	17 321	13 034	4 287	
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	858 997	519 952	339 045	316 633
Installations techn., matériel et outil. ind.	77 189	57 823	19 367	19 687
Autres	1 156 517	729 699	426 818	198 662
Immobilisations corporelles en cours				159 429
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	180 042		180 042	180 042
Prêts				
Autres				180
TOTAL (I)	2 290 065	1 320 507	969 558	874 633
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	55 526		55 526	39 744
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	382 522		382 522	168 563
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	635 231		635 231	760 220
Charges constatées d'avance				592
TOTAL (II)	1 073 279		1 073 279	969 119
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 363 344	1 320 507	2 042 837	1 843 752

BILAN PASSIF

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	337 625	337 625
Fonds propres complémentaires	23 650	23 650
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 500	2 500
Autres		
Report à nouveau	718 153	691 124
Excédent ou déficit de l'exercice	45 746	27 029
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>1 127 674</i>	<i>1 081 928</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	546 552	438 844
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 674 226	1 520 772
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	26 013	29 486
TOTAL (II)	26 013	29 486
PROVISIONS		
Provisions pour risques	56 435	40 935
Provisions pour charges	25 916	28 134
TOTAL (III)	82 351	69 069
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 835	34 958
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	147 063	136 586
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 600	25 852
Autres dettes	2 946	13 423
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	60 804	13 607
TOTAL (IV)	260 247	224 425
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 042 837	1 843 752

COMPTE DE RÉSULTAT

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	6 669	6 538	131	2,00
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	281 766	279 459	2 307	0,83
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 246 104	1 185 901	60 203	5,08
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	25 261	12 835	12 426	96,81
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières		12 000	-12 000	-100,00
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	18 381	16 624	1 757	10,57
Utilisations des fonds dédiés	3 787	3 301	486	14,72
Autres produits	370	97	273	280,41
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 582 338	1 516 756	65 582	4,32
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	149 925	127 981	21 943	17,15
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	194 824	167 687	27 137	16,18
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	63 849	54 666	9 183	16,80
Salaires et traitements	936 764	914 840	21 925	2,40
Charges sociales	230 043	235 466	-5 423	-2,30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	73 928	60 040	13 888	23,13
Dotations aux provisions	15 500		15 500	
Reports en fonds dédiés	314	7 197	-6 883	-95,64
Autres charges	7 273	5 171	2 103	40,67
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 672 420	1 573 046	99 374	6,32
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-90 082	-56 290	-33 792	-60,03
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 794	896	898	100,28
Autres intérêts et produits assimilés	4 897	1 349	3 549	263,12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	6 691	2 244	4 447	198,14
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	6 691	2 244	4 447	198,14

COMPTE DE RÉSULTAT

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-83 391	-54 046	-29 345	-54,30
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	74 728	36 375	38 353	105,44
Sur opérations en capital	60 290	47 180	13 110	27,79
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	135 018	83 556	51 463	61,59
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	5 881	2 480	3 401	137,14
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	5 881	2 480	3 401	137,14
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	129 137	81 076	48 062	59,28
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 724 047	1 602 556	121 491	7,58
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 678 301	1 575 526	102 775	6,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	45 746	27 029	18 717	69,25
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	147 280	187 428	-40 148	-21
Prestations en nature	56 667	40 000	16 667	42
Bénévolat				
TOTAL	203 947	227 428	-23 481	-10
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	56 667	40 000	16 667	42
Prestations en nature				
Personnel bénévole	147 280	187 428	-40 148	-21
TOTAL	203 947	227 428	-23 481	-10
TOTAL	45 746	27 029	18 717	69

ANNEXE COMPTABLE

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association a pour but d'accueillir et d'accompagner les familles, de répondre à leurs besoins éducatifs et de loisirs, de favoriser l'insertion sociale, de stimuler la solidarité, de permettre l'accès à la formation, de favoriser la cohésion sociale et de promouvoir la diversité culturelle.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association accueille les familles et les enfants, propose des modes de garde adaptés, elle lutte contre l'échec scolaire, elle favorise les liens sociaux, elle accueille, oriente et accompagne les personnes pour renforcer l'accès aux droits, elle favorise l'esprit de solidarité, elle mène des actions pour lever les freins à l'insertion, ...

Les moyens mis en oeuvre :

A cet effet, l'association a mis en place des lieux d'accueils et d'échanges, notamment de l'accueil périscolaire, mais aussi des lieux d'informations ou d'ateliers afin de lutter contre l'échec ou l'exclusion.

Concernant la comptabilisation des cotisations, le fait générateur correspond à l'encaissement des cotisations.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 042 837,14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 45 745,88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

L'année 2023 est marquée par la réception des travaux du n°6 de la rue Gouffrand, le 3 mai 2023.

Enfin, il est à noter que sur 2024, l'association est en cours de renouvellement de l'agrément CAF.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des

actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et mobiliers	3 à 10 ans
- Agencements et aménagements	5 à 25 ans
- Matériels de transport	4 à 5 ans
- Matériels bureau-informatiques	1 à 8 ans
- Mobiliers	1 à 10 ans
- Logiciels	1 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires en nature au titre de 2023 sont décrites ci-dessous :

Mise à disposition à titre gratuit par la Fondation du Protestantisme du bâtiment du 23 Rue Gouffrand à Bordeaux (Bail de mise à disposition du local signé pour une durée de 25 ans à compter de janvier 2018) pour un montant estimé à 40 000 €.

Mise à disposition à titre gratuit par la Fondation du Protestantisme du bâtiment du 6 Rue Gouffrand à Bordeaux (Bail de mise à disposition du local en cours de rédaction) pour un montant estimé à 16 667 €.

Valorisation annuelle de ces mises à disposition -> 56 667 €

BÉNÉVOLAT

Participation de bénévoles au titre des différentes actions menées par l'Association, cette contribution est évaluée en fonction du nombre moyen d'heures consacrées à ces tâches.

Sur 2023, cette contribution volontaire concerne pas moins de 112 bénévoles et correspond à 8 432 heures de travail.

Ces heures sont valorisées à un taux horaire charges sociales comprises calculé en fonction du secteur d'activité et de la compétence requise au sein de ce secteur.

Valorisation du bénévolat total : 8 432 Heures, soit un total de 147 280 C. Cette contribution a, elle aussi, été enregistrée en comptabilité dans les classes 8 et apparaît en pied du compte de résultat.

TABLEAU SUR LA REPARTITION DES SUBVENTIONS RECUES ET DES CONCOURS PUBLICS

Tableau informatif sur les concours publics et subventions reçus par l'entité par nature et par catégories d'autorités administratives :

	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTIONS
FSE		53 361
ETAT		101 106
ASP - DREETS		26 306
CONSEIL DEPARTEMENTAL		156 000
BORDEAUX METROPÔLE		7 500
MAIRIE DE BORDEAUX		633 596
CAF	244 205	19 400
DIVERS	830	3 800
TOTAL	245 035	1 001 069

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	12 588		4 733		
CORP.:	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui		815 838		43 159	
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		77 182		3 842		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		788 745		275 950	
		Matériel de transport		43 836			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		47 208		779		
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours		159 429		160 516		
	Avances et acomptes						
		TOTAL	1 932 238		484 245		
FINANCIERE:	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés		180 042				
	Prêts et autres immobilisations financières		180				
		TOTAL	180 222				
TOTAL GENERAL			2 125 048		488 978		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			17 321		
CORP.:	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui				858 997	
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			3 835	77 189		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				1 064 695	
		Matériel de transport				43 836	
	Mat. bureau, inform., mobilier				47 987		
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours		319 945				
	Avances et acomptes						
		TOTAL	319 945	3 835	2 092 703		
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés				180 042		
	Prêts & autres immob. financières			180			
		TOTAL		180	180 042		
TOTAL GENERAL			319 945	4 015	2 290 065		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	12 588	446		13 034
TOTAL	12 588	446		13 034
Terrains				
Constructions	499 205	20 747		519 952
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	57 495	4 162	3 835	57 823
Autres immobs corporelles	594 222	47 542		641 764
Inst. générales agencem. amén.	43 836			43 836
Matériel de transport	43 068	1 031		44 099
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 237 827	73 482	3 835	1 307 473
TOTAL GENERAL	1 250 415	73 928	3 835	1 320 507

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement Fonds commercial Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Primes de remboursement des obligations



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour tenir compte des risques financiers existants à la date de clôture des comptes.

A ce titre, les Indemnités de Fin de Carrière font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux.

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	28 134		2 218	25 916
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	40 935	15 500		56 435	
TOTAL		69 069	15 500	2 218	82 351
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		69 069	15 500	2 218	82 351
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	55 526	55 526	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 208	2 208	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	139 297	139 297	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	241 017	241 017		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		438 048	438 048	
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	139 297
Disponibilités	
TOTAL	139 297

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	337 625,08				337 625,08
Fonds propres complémentaires	23 650,00				23 650,00
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	2 500,00				2 500,00
Report à nouveau	691 123,54		27 029,37		718 152,91
Excédent ou déficit de l'exercice	27 029,37		45 745,88	27 029,37	45 745,88
Subventions d'investissement	438 843,54		166 196,91	58 488,41	546 552,04
TOTAUX	1 520 771,53		238 972,16	85 517,78	1 674 225,91

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
SUBV MAIRIE F.I.L 2020	4 400,00					4 400,00	
SUBV MAIRIE DDSU-CGET SEJOUR EUROPE JEUNESSE	800,00					800,00	
SUBV ETAT-CGET SEJOUR TRANSITION JEUNESSE	900,00					900,00	
SUBV MAIRIE DDSU-CGET JEUNESSE EN NORD	2 400,00					2 400,00	
SUBV CD33 - ITINERAIRE CULTUREL	1 000,00					1 000,00	
SUBV MAIRIE 2021 JEUNES	3 000,00					3 000,00	
SUBV ETAT - POLIT VILLE VVV JEUNES	800,00					800,00	
COIFFURE ACCUEIL DE JOUR	4 757,36			987,00		3 770,36	
HYGIENE ACCUEIL DE JOUR	2 375,00					2 375,00	
DON COUTURE	1 266,50					1 266,50	
DONS LAVERIE ADJ	1 987,55					1 987,55	
SUBV VVV SEJOUR EUROPE 2022	2 800,00			2 800,00			
SUBV MAIRIE - RESILIENCE ALIMENTAIRE CUISINE	3 000,00				314,00	3 000,00	
SUBV JEUNES VENTES PROJET 2024						314,00	
TOTAL	29 486,41		3 787,00		314,00	26 013,41	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice montant global	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice montant global
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBV TX AGRANDIS. 1986	39 540,60			39 540,60
SUBV TX CUISINE/AGRAND. 2004-2	477 024,00			477 024,00
SUBV TX 1ER ETG-CUISINE-COUR	844 161,47			844 161,47
SUBV TRAVAUX N°6 2023		139 296,91		139 296,91
SUBVENTION HALTE GARDERIE 2021		26 900,00		26 900,00
SUBV CAF CHAUDIERE	5 590,00			5 590,00
SUBVENTION MATERIEL INF	1 300,00		1 300,00	
SUBVENTION LOGICIEL	1 694,00		1 694,00	
SUBVENTION MOBILIER N°23	8 881,00			8 881,00
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	1 378 191,07	166 196,91	2 994,00	1 541 393,98
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBV TX AGRANDIS. 1986	37 224,81	129,25		37 354,06
SUBV TX CUISINE/AGRAND. 2004-2	326 087,29	10 744,39		336 831,68

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SUBV TX 1ER ETG-CUISINE-COUR	567 330,98	32 242,08	599 573,06
SUBV TRAVAUX N°6 2023		6 686,91	6 686,91
SUBVENTION HALTE GARDERIE 2021		7 292,37	7 292,37
SUBV CAF CHAUDIERE	1 709,16	559,00	2 268,16
SUBVENTION MATERIEL INF	1 300,00		1 300,00
SUBVENTION LOGICIEL	1 694,00		1 694,00
SUBVENTION MOBILIER N°23	4 001,28	834,40	4 835,68

Affectées à des biens renouvelables

TOTAL	939 347,52	58 488,40	2 994,00	994 841,92
--------------	-------------------	------------------	-----------------	-------------------

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	30 835	30 835		
Personnel & comptes rattachés	73 461	73 461		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	70 043	70 043		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 558	3 558		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	18 600	18 600		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 946	2 946		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	60 804	60 804		
TOTAUX	260 247	260 247		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	60 804
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	60 804

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 632
Dettes fiscales et sociales	84 918
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 132
Autres dettes	2 946
TOTAL DES CHARGES À PAYER	120 628

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 25 916,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,17 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation lente des effectifs.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	11 235	10 833
TOTAL	11 235	10 833

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	43,00	40,00
Ingénieurs et cadres	3,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	40,00	39,00
Ouvriers		